

13.1 Dette et déficit publics

En 2011, le **déficit public** s'établit à 103,3 milliards d'euros, soit 5,2 % du PIB. Par rapport à 2010, il se réduit de 33,7 milliards d'euros, en raison à la fois du dynamisme des recettes et de la modération des dépenses. En part de PIB, les recettes publiques augmentent de 1,4 point et les dépenses publiques diminuent de 0,6 point. La réduction du déficit public est imputable pour deux tiers aux **administrations publiques** centrales et pour un tiers aux administrations de sécurité sociale. Le **besoin de financement** des administrations publiques centrales, État et **Odac**, continue de se réduire pour s'établir à 90,2 milliards d'euros en 2011. Celui des administrations publiques locales se réduit légèrement à 0,9 milliard après 1,4 milliard en 2010. Ces évolutions sont liées en grande partie à la réforme de la taxe professionnelle.

La **dette publique au sens de Maastricht** s'élève à 1 717,0 milliards d'euros fin 2011 contre 1 595,0 milliards un an plus tôt. Elle représente 86,0 % du PIB, contre 82,3 % fin 2010. La **dette publique nette** progresse moins rapidement : elle s'établit à 78,8 % du PIB, après 76,1 % en 2010, soit une hausse de 2,7 points. Cette moindre hausse s'explique pour l'essentiel par l'accroissement de la trésorerie des administrations publiques et plus particulièrement de la Sécurité Sociale.

La part de l'État dans la dette publique s'établit à 1 335,1 milliards d'euros, en hausse de 90,3 milliards. Cette augmentation dépasse

légèrement son besoin de financement (87,5 milliards d'euros). Le surplus de dette résulte d'une augmentation de sa trésorerie, ainsi que des prêts accordés aux pays de la **zone euro**. La contribution des administrations publiques locales à la dette publique, constituée principalement de crédits à long terme, progresse de 5,2 milliards et atteint 166,3 milliards à la fin 2011. Cette hausse est également plus importante que leur besoin de financement (0,9 milliard d'euros), du fait principalement d'un accroissement de 3,5 milliards de leurs dépôts au Trésor. La contribution des organismes de sécurité sociale augmente de 30,2 milliards d'euros pour s'établir à 205,2 milliards à la fin 2011, une variation nettement supérieure à leur besoin de financement (12,7 milliards).

Le déficit public se réduit en 2011 par rapport à 2010, tant dans la zone euro que dans l'Union européenne à 27, tandis que la dette publique augmente. Le ratio du déficit public par rapport au PIB baisse en 2011 dans la zone euro, passant de 6,2 % en 2010 à 4,1 %, et dans l'Union européenne à 27, passant de 6,5 % à 4,4 %. Entre 2010 et 2011, le ratio des dépenses publiques recule dans les deux zones, pendant que celui des recettes publiques progresse. À la fin de 2011, les plus bas niveaux de dette publique par rapport au PIB sont relevés en Estonie, en Bulgarie et au Luxembourg. Quatorze États membres affichent un ratio de dette publique supérieur à 60 % du PIB. ■

Définitions

Déficit public notifié : correspond au « besoin de financement des administrations publiques » au sens de la comptabilité nationale modifié des flux d'intérêts liés aux opérations de *swaps* effectuées par les administrations publiques (celles-ci sont considérées comme des opérations financières par les comptes nationaux et non comme des intérêts). Ces opérations de *swaps* d'intérêts ont pour objectif de réduire la charge de la dette. Le déficit public est notifié à la Commission européenne deux fois par an (fin mars et fin septembre).

Dette publique nette : correspond à la dette publique notifiée diminuée des dépôts, des crédits et des titres de créance négociables (évalués à leur valeur nominale) détenus par les administrations publiques sur les autres secteurs.

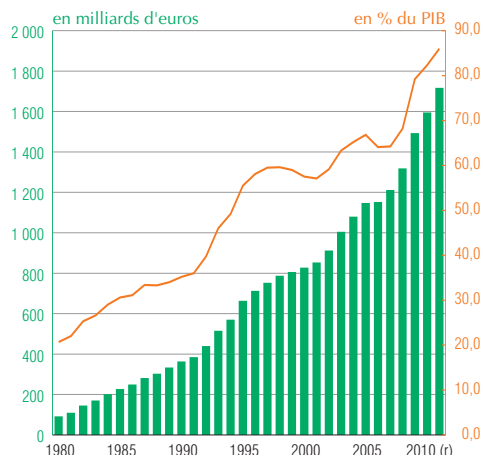
Administrations publiques, capacité et besoin de financement, dette publique notifiée, Odac, Traité de Maastricht, zone euro : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Déficit public de la zone euro et de l'UE27 respectivement de 4,1 % et 4,4 % du PIB », *communiqué de presse* n° 149, Eurostat, octobre 2012.
- « L'économie française », *Insee Références*, édition 2012.
- « Les comptes des administrations publiques en 2011 », *Insee Première* n° 1400, mai 2012.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Dettes publiques au sens de Maastricht



Champ : dette au 31 décembre, au sens du règlement 3605 de la Commission européenne.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2005.

Principaux ratios de finances publiques

en % du PIB

	2008	2009 (r)	2010 (r)	2011
Déficit public notifié ¹	- 3,3	- 7,5	- 7,1	- 5,2
Dettes publiques notifiées ¹	68,2	79,2	82,3	86,0
Dettes publiques nettes ²	62,3	72,0	76,1	78,8
Recettes publiques	49,9	49,2	49,5	50,8
Dépenses publiques	53,3	56,8	56,6	56,0
Prélèvements obligatoires	43,2	42,1	42,5	43,9

1. Au sens du traité de Maastricht.

2. Dettes publiques notifiées diminuées de certains éléments d'actif.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2005.

Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques

en milliards d'euros

	2008	2009 (r)	2010 (r)	2011
État	- 63,6	- 117,1	- 121,8	- 87,5
ODAC	- 5,1	- 4,6	9,1	- 2,7
Administrations publiques locales	- 9,4	- 5,9	- 1,4	- 0,9
Administrations de sécurité sociale	13,5	- 15,0	- 23,3	- 12,7
Total des adm. publiques	- 64,6	- 142,6	- 137,4	- 103,9
Déficit public notifié¹	- 64,3	- 142,2	- 137,0	- 103,3

1. Au sens du traité de Maastricht.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2005.

Variation de la dette au sens de Maastricht

en milliards d'euros

	2010 (r)	2011
Déficit des administrations publiques¹	137,0	103,3
Acquisitions d'actifs nettes des cessions²	- 22,3	18,3
Numéraires et dépôts	- 17,5	15,7
Titres hors actions	2,1	- 0,8
Crédits	2,9	7,3
Actions et autres participations	- 9,8	- 3,9
Variation du passif financier³		
Intérêts courus non échus	8,9	1,5
Changements de volume		
Changement de classement ⁴	0,5	3,1
Valorisation de la dette en devises	0,0	0,0
Solde des autres comptes à recevoir / à payer	- 4,6	- 1,3
Variation de la dette	101,6	121,9

1. Au sens du traité de Maastricht, y compris flux de swap.

2. Hors autres comptes à recevoir.

3. Hors dette de Maastricht et autres comptes à payer.

4. Y compris autres changements de volumes.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2005.

Dettes publiques notifiées

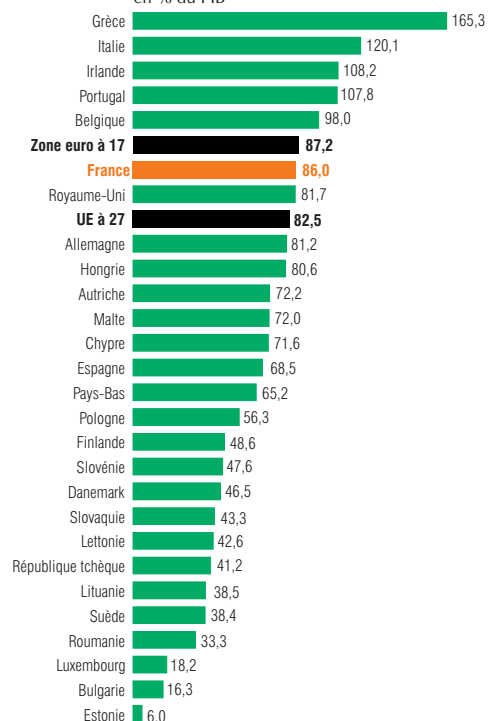
	2010 (r)		2011	
	en milliards d'euros	en % du PIB	en milliards d'euros	en % du PIB
État	1 244,8	64,3	1 335,1	66,9
ODAC	14,1	0,7	10,4	0,5
Administrations locales	161,1	8,3	166,3	8,3
Administrations de sécurité sociale	175,0	9,0	205,2	10,3
Total des administrations publiques	1 595,0	82,3	1 717,0	86,0

Champ : dette publique au sens du traité de Maastricht, au 31 décembre.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2005.

Dettes publiques au sein de l'UE en 2011

en % du PIB



Champ : dette au sens du traité de Maastricht.

Source : Eurostat.